

Madame, Monsieur les membres de la Commission d'enquête,

Je me permets de m'adresser à vous dans le cadre de la consultation publique lancée au sujet du projet de parcs éoliens du Pays Blancois.

Depuis plus de vingt ans, mon mari et moi avons le plaisir de visiter cette région en tant que visiteurs accueillis par des amis locaux qui nous ont aidés à mieux connaître ses ressources naturelles. Pour cette raison, il y a treize ans, nous avons acheté une maison à Concremiers, une propriété pleine de charme et d'histoire, que nous avons soigneusement restaurée, également voisine du château médiéval-trésor des Forges. Sa situation au sein du parc naturel régional de la Brenne a été déterminante : nous pensions qu'une région ainsi protégée était à l'abri de tout projet susceptible d'altérer son cadre. Attachés à une écologie raisonnée, nous profitons pleinement, depuis notre installation, des atouts de cette région dédiée à l'écotourisme.

Le fait que cette propriété se situe au sein du Parc Naturel Régional de La Brenne avait été déterminant dans notre décision : cette situation privilégiée semblait exclure qu'un quelconque projet humain puisse avoir pour conséquence de polluer le cadre de ce Parc censé être protégé.

Notre penchant pour une écologie raisonnée nous avait aidé dans notre démarche et depuis notre implantation, nous ne manquons pas de profiter des avantages que procure cette région vouée à l'écotourisme.

Comme beaucoup de nos relations locales, nous avons donc choisi cette région pour y passer notre retraite, à l'abri des nuisances propres aux zones non protégées. De nombreux citoyens de nationalité étrangère ont franchi le pas en s'installant dans cette région, contribuant eux aussi au regain de dynamisme tangible dans son développement économique et social.

Or les nombreux projets d'implantations de mats éoliens (prévus à 200 m de hauteur) semblent avancer en totale contradiction avec les règles établies visant à préserver le caractère particulier de ce territoire rural et leur aboutissement provoquerait sans doute aucun l'affaiblissement pérenne de ce dynamisme naissant, voire une raison d'exode pour certains de ses habitants. Nous même commençons à réfléchir à une telle issue, sachant que quitter cette belle région représenterait un échec majeur teinté d'amertume et de sentiment d'injustice.

Le nombre de sites remarquables est impressionnant : églises, châteaux, manoirs, villages, cours d'eau, vallées, bocages, étangs etc.. et ils souffriront de l'implantation de structures polluant leurs horizons.

Je souligne à l'occasion le poids des nuisances lumineuses que représentent les éclairages nocturnes des mâts vis-à-vis de la faune sans omettre leur influence néfaste sur l'esthétique du paysage qui finira par faire ressembler la région à un grand parc d'attraction privé cependant de toute fonction ludique.

Sans contester la nécessité de rechercher des sources d'énergie alternative, nous pensons que les dommages engendrés par l'implantations d'éoliennes dans le Parc Régional de la Brenne sont totalement disproportionnés par rapport à leurs supposés avantages. Le bilan écologique de telles opérations est en effet de plus en plus questionnable.

En conséquence, nous vous serons reconnaissant de considérer notre opposition formelle au projet du pays blancois avec toute l'attention qu'elle peut mériter, dans le but de faire procéder à l'arrêt définitif de tous les projets invasifs aux accents barbares sur le territoire du PNR de la Brenne

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de notre profond respect.

Tari Lang
La Marne
36300 Concremiers